

Représentation du discours autre dans les articles de recherche en linguistique

Maria Thomasfolk
 Université d'Uppsala
 maria.thomasfolk@moderna.uu.se

Résumé

Dans cette contribution, nous nous interrogeons sur le rôle de la représentation du discours autre (RDA) dans le développement argumentatif du locuteur dans l'article linguistique, en étudiant la reprise de la parole par le locuteur après une séquence de RDA dans les sections d'introduction de 200 articles de recherche en linguistique. Nous montrons que la RDA se présente le plus souvent sous forme de référence à un document qui est évoqué et non pas cité, mais aussi que les séries de RDA sont plus fréquentes que dans d'autres études d'articles de recherche. En ce qui concerne la fonction argumentative des RDA, elle sert le plus souvent de présentation générale des travaux antérieurs, mais elle sert aussi souvent à appuyer une affirmation de l'auteur de l'article. Quant à la reprise de la parole par l'auteur après une RDA, elle prend dans la plupart des cas la forme de référence à l'auteur de l'article par un pronom de la première personne au pluriel. Le rôle de l'auteur dans la reprise est le plus souvent celui de chercheur, mais assez souvent aussi celui d'argumentateur. Ces résultats, en comparaison avec ceux d'autres études d'articles de recherche, indiquent que l'introduction des articles se distingue du reste des articles, par le fait qu'elles se caractérisent par une nature plus clairement argumentative.

Mots clés : rôle d'auteur, représentation du discours autre, référence, discours académique, fonction argumentative

Abstract

This study explores the role of representation of other discourse (RDA), in the argumentative development of the speaker, in linguistic articles. The study is based on the introduction sections of 200 research articles in linguistics, where we study the speaker's resumption of speech after a sequence of RDA. We show that the RDA most often appears in form of reference to a document, which is mentioned, but not cited. Additionally, the results show that sequences of RDA in serials are more frequent compared to other studies on research articles. Concerning the argumentative function of RDA, it most often serves as a general presentation of previous work, but it also frequently supports a statement made by the article's author. As for the resumption of speech by the author after an RDA, the result shows that it most often takes the form of a reference to the author using a first-person plural pronoun. The author's role in the resumption is often that of a researcher, but also frequently an arguer. These results, in comparison to other studies on research articles, indicate that the articles' introductions stand out from the rest of the articles, by being more distinctly argumentative in nature.

Keywords: The author's role, representation of other discourse, reference, academic discourse, argumentative function

1. Introduction

Le discours académique se caractérise par sa nature polyphonique, chaque discours académique étant basé sur des discours antérieurs sur lesquels le locuteur doit prendre position. Cette caractéristique du genre académique le rend particulièrement intéressant pour l'étude

sémantico-pragmatique d'expressions susceptibles à actualiser la représentation de plusieurs voix. Le locuteur peut marquer la représentation du discours autre (RDA)¹ par plusieurs formes linguistiques (p. ex. par une préposition comme *selon* ou un verbe de parole comme *affirmer*), et il peut également marquer sa reprise de parole par plusieurs formes linguistiques différentes (groupe prépositionnel comme *à notre avis*, verbe de parole comme *nous proposons*, ou autre).

La RDA peut aussi avoir plusieurs fonctions différentes pour l'argumentation du locuteur. Elle peut servir à soutenir l'argumentation du locuteur ou lui permettre de formuler une hypothèse, mais elle peut également servir de point de départ auquel s'oppose le locuteur pour proposer d'autres pistes de recherche. Nous nous interrogeons sur le rôle de la RDA pour l'argumentation du locuteur dans l'article linguistique, en étudiant la reprise de la parole par le locuteur après une RDA dans les introductions d'articles de recherche en linguistique. Notre propos est plus spécifiquement de répondre aux questions suivantes : sous quelle forme est présentée la RDA ? Sous quelle forme se manifeste la reprise de la parole par l'auteur après une RDA ? Quelle est la fonction argumentative de la RDA et celle de la reprise de la parole par l'auteur de l'article ?

2. Études antérieures

L'étude de la RDA, ou du discours rapporté, est depuis au moins une vingtaine d'années une thématique classique de la linguistique française. Nous nous contentons ici de mentionner Authier-Revuz, dont notamment l'ouvrage de 2020 prend en considération la plupart des études antérieures s'intéressant à la RDA dans différentes perspectives. L'étude de la fonction argumentative de références à d'autres sources s'inscrit en marge du domaine large des études des RDA. Dans le domaine de la linguistique française, le rôle des références bibliographiques dans le genre académique a déjà fait l'objet de plusieurs études, notamment celles de Boch et Grossmann (2002), Fløttum *et al.* (2006), Rinck (2006) et Rinck *et al.* (2017). Il y a aussi de nombreuses études, comme celles issues du projet KIAP (notamment Fløttum *et al.*, 2006), du rôle de l'auteur dans l'article académique. Fløttum *et al.* (2006) comparent des articles rédigés en français, anglais et norvégien dans les domaines de l'économie, de la médecine et de la linguistique, tandis que Rinck *et al.* (2017) étudient 15 articles en linguistique en comparaison avec des exposés oraux en linguistique et en chimie organique.

¹ Terme emprunté à Authier-Revuz, qui argumente pour l'emploi de ce terme, plutôt que celui de par exemple *discours rapporté*, notamment dans l'Appendice à la partie 1 de son ouvrage *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description* (2020, p. 60-66).

Ce qui semble avoir fait l'objet de moins d'études antérieures est la corrélation entre les RDA et la manifestation de l'auteur de l'article, c'est-à-dire la manière dont le texte académique se construit en combinant des RDA avec la parole de l'auteur de l'article, et la manière dont ce passage entre les différentes voix se manifeste concrètement dans le texte. Une exception est l'étude de Cozma et Westerlund (2019), qui étudie la représentation des sources de savoir dans cinq mémoires de master écrits par des étudiants finnophones au champ de langues et de lettres. Les auteurs y proposent une classification des références selon la fonction textuelle de la mention des sources, comme plus centrée sur les sources ou plutôt centrée sur les propos de l'étudiant-scripteur. Cette classification est mise en rapport avec celle de la forme principalement syntaxique de la formulation de la référence. C'est une méthode intéressante, mais dans ce qui suit, notre objectif est de distinguer plus clairement l'analyse de la RDA en tant que telle de l'analyse de la reprise de la parole par l'auteur, où à notre avis est surtout actualisée la fonction centrée sur l'auteur.

En ce qui concerne la voix de l'auteur, Tutin (2010) étudie les introductions et les conclusions d'articles de trois domaines de sciences humaines et sociales, dont la linguistique. L'objet principal de son étude est les références à l'auteur sous forme de *je*, *nous* et *on*, en combinaison avec des verbes de positionnement. Elle motive le choix de concentration sur les parties d'introduction et de conclusion par le fait que le positionnement de l'auteur est particulièrement marqué dans ces parties textuelles (Tutin 2010, p. 16-17). Rinck (2006, p. 357) constate aussi qu'on trouve souvent dans les introductions, et notamment dans les articles de sciences du langage, une prise de position explicite du locuteur :

Une première possibilité pour définir l'objet de l'article consiste en effet à montrer en quoi l'étude se démarque d'autres points de vue existants sur cet objet. C'est ce que nous désignons comme un « enjeu de démarcation » dans l'introduction, et celui-ci est nettement plus représenté en SCL [sciences du langage] où il concerne 13 des 20 articles de SCL, alors que ce n'est le fait que de 4 des 20 articles de LET [lettres].

Cette dimension de prise de position explicite par l'auteur de l'introduction explique le choix du corpus pour la présente étude, qui est concentré à la section d'introduction d'articles de linguistique. Il est aussi motivé par le fait que Fløttum (2003, p. 107) constate que « Typically about 20% of the BRs [bibliographical references] are found in the introduction section ». Tout cela motive une étude détaillée de l'argumentation dans l'introduction notamment et plus spécifiquement dans des articles de linguistique, focalisée sur la fonction argumentative de la RDA et de la reprise de la parole par l'auteur après une RDA ou une séquence de RDA dans

une optique plus large, qui inclut aussi bien plusieurs types de manifestations de l'auteur que celle des pronoms *je*, *nous* et *on* que d'autres types de verbes que ceux de positionnement.

3. Corpus

Nous étudierons les introductions de 200 articles récupérés du corpus *DiSci-Line* (Discours Scientifique Linguistique)², constitué d'articles de recherche en linguistique publiés entre 2005 et 2014 (*La Linguistique*) et 2009 et 2012 (*Langue française*), en y relevant toutes les occurrences de reprise de parole par l'auteur liées à une ou plusieurs RDA³. La RDA se présente comme une référence à un nom, qui est parfois combiné avec le prénom ou l'initiale du prénom et souvent suivi par une indication de l'année de publication, et celle de la ou les page(s) actuelle(s). Dans 1), la RDA est *P# Dixi-8* et *P# Dixi-9*⁴ :

- (1) Dans le cadre d'une approche basée sur la sémantique cognitive, notamment les travaux de *P# Dixi-8* et *P# Dixi-9* sur la métaphore, ainsi que sur les notions de grammaticalisation et de pragmatization, *je* me proposerai d'éclaircir les processus de l'évolution et de la perte de la scalarité de ces marqueurs ainsi que les restrictions sémantiques de ces évolutions. (LF14, p. 2)

Quant à la reprise, elle se présente dans 1) sous forme de référence explicite à l'auteur par le pronom *je*. En plus de la référence à l'auteur, par *je*, *nous* ou *on*, la reprise peut prendre la forme de référence à l'article (*cet article, la présente contribution*) ou celle d'une manifestation moins directe de la voix de l'auteur, comme une expression d'une évaluation (telle que la qualification des *éléments d'analyse* comme *précieux* dans (2)) ou de prise de position (comme l'affirmation d'un besoin de précision ou de rejet dans (3)) ou un marqueur concessif (emploi de *toutefois* dans (3)), par lesquels l'auteur manifeste dans une certaine mesure sa propre parole, étant donné qu'il montre par ces expressions qu'il prend en charge un point de vue.⁵

- (2) La littérature sur *any* fournit cependant de *précieux éléments d'analyse* dans la mesure où plusieurs hypothèses ont été avancées, discutées et parfois réfutées. (LF15, p. 3)

² Nous remercions Johanna Gunn, qui a été en charge de la compilation et de l'établissement du corpus, ainsi que de son annotation pour permettre une recherche automatique des références. Voir aussi Berg (2020, p. 8).

³ Les reprises relevées se distinguent donc quant au nombre de RDA qui les précèdent ou qui les suivent ; dans certains cas une seule RDA précède une reprise, mais dans d'autres cas il y a plusieurs RDA avant une reprise. Les reprises figurant dans des notes de bas de page n'ont pas été prises en compte dans cette analyse.

⁴ Dans le corpus entier, tous les noms des RDA ont été remplacés par « Dixi-numéro », pour permettre la recherche automatique des RDA sous forme de noms, éventuellement combinés avec prénom (Pnn) ou l'initiale du prénom (P#) et la distinction de différentes RDA du même article, ainsi que leur anonymisation.

⁵ Nous renvoyons à ce propos à Grossmann et Rinck (2004, p. 45), qui appellent des « coups de force assertifs » des énoncés impersonnels comme les expressions de modalité déontiques telles que *on doit, il faut, force est de*, par lesquelles se manifeste le sujet modal.

- (3) P# Dixi-3 considère l'espace blanc comme « un signe, le plus primitif et essentiel de tous, un signe en négatif » (Dixi-3, 1980 : 18). *Toutefois*, cette définition de « signe en négatif » risque d'être insuffisante, ambiguë, sinon inexacte. *Il faut préciser* cette expression si on l'envisage comme ponctuation « à marqueur zéro » ; *il faut la rejeter* si on la conçoit comme absence de signe. (LF116, p. 1)

Pour délimiter la section d'introduction des articles, nous nous inspirons de la classification de Rinck (2006, p. 159), qui distingue les *introduction titrées, identifiables* (grâce aux indications des parties suivantes) ou *non identifiables*. Si une introduction est non identifiable, nous avons délimité la recherche de RDA aux deux premières pages de l'article. La recherche des reprises après une ou plusieurs RDA dans les introductions identifiées selon ces trois critères nous a permis de relever au total 340 occurrences de reprises. Ces reprises sont identifiées dans 170 des 200 articles étudiés, 30 articles ne présentant aucune reprise dans l'introduction.

4. Analyse des RDA

Quant à la forme des RDA, notre analyse est inspirée par Rinck *et al.* (2006) et Rinck (2006), et leur catégorisation des modes de désignation de références, ainsi que par Boch et Grossmann (2002) en ce qui concerne la catégorisation des modes des références et leur fonction discursive. Tandis que la catégorisation des modes de désignation s'applique à l'analyse formelle des références en tant que telles, la catégorisation de modes de références concerne la manière dont la RDA est intégrée dans le discours, comme évocation, reformulation ou citation.

4.1. Mode de désignation

La catégorisation formelle des occurrences des RDA se base sur la distinction de six modes de désignations de références proposée par Rinck (2006, p. 344-345), dont seuls les trois premiers sont pertinents ici, suite à notre délimitation de la recherche d'occurrences des RDA sous forme de nom de l'auteur, qui exclut par exemple le renvoi à des noms de courants et d'écoles.

Mode de désignation	Nombre d'occurrences
Référence à un auteur	74
Référence à un document	199
Liste de documents	67
Total	340

Tableau 1. Mode de désignation de la RDA

Le tableau 1 nous permet de constater que la forme la plus fréquente dans notre corpus est celle - qualifiée par Rinck (2006, p. 344) de « canonique » - de référence à un document, exemplifiée dans (4), où le nom de l'auteur est accompagné de données éditoriales, comme l'année de la publication, et éventuellement de la page et d'autres renseignements bibliographiques.

- (4) L'étude de la ponctuation dans les écritures de l'Antiquité ne peut pas être séparée de la prise en compte des espaces blancs ; et vice versa la présence d'espaces blancs ne peut pas être disjointe de l'emploi ou non de signes « noirs » de ponctuation (*Dixi-4, 2004 : 18 sqq.*). (LF116 : 3)

De ce point de vue, il ne semble pas avoir de grande différence entre la partie introduction de l'article et les articles en entier, qui sont analysés par Rinck, et où ce mode désignation est aussi le plus fréquent. En revanche, en ce qui concerne les listes de documents, ce type de RDA, qui englobe aussi bien des cas d'énumération de plusieurs documents, comme c'est le cas dans 5), que des cas où deux seules publications sont évoquées, est beaucoup plus fréquent dans notre corpus que dans celui de Rinck.

- (5) Bien que cette structure ait fait couler beaucoup d'encre (sans prétendre à l'exhaustivité, on peut mentionner *Dixi-2 (1936 : 139 sqq.) ; Dixi-3 (1976) ; Dixi-4 (1979) ; Dixi-5 (1982) ; Dixi-6 (1986) ; Dixi-7 (1988) ; Dixi-8 (1996, 2000) ; Dixi-9 (1995, 1996 : 28 sqq., 2011) ; Dixi-10 (2001)*, entre autres), on est loin de l'unanimité en ce qui concerne son analyse. (LF112, p. 1)

Cette différence par rapport aux résultats de Rinck peut probablement s'expliquer par le rôle particulier de l'introduction dans les articles de recherche ; si c'est souvent dans cette section que l'auteur présente les travaux antérieurs sur le sujet, ou les approches théoriques sur lesquelles il se base ou desquelles il se distancie, il n'est guère surprenant de trouver dans cette partie spécifique des articles non seulement un nombre considérable de RDA, mais aussi des références combinées en listes de documents. Le recours aux listes de RDA peut aussi être un témoin de la volonté de respecter « un idéal d'exhaustivité » mentionné par Rinck *et al.* (2017, p. 122), qui se manifesterait notamment par la multiplication des références.

3.2. Mode de référence

L'analyse de la forme d'intégration locale de la RDA dans le discours de l'auteur est basée sur la typologie des modes de référence établie par Boch et Grossmann (2002). Elle distingue trois catégories différentes, à savoir l'évocation, la reformulation et la citation. Dans l'évocation, il n'y a pas d'introduction de la RDA et aucun marqueur qui montre le lien entre la RDA et le

texte de l'article, et la manière dont la parole représentée correspond aux paroles de la RDA. Dans (6), la RDA est simplement présentée entre parenthèses à la fin d'une phrase :

- (6) Notre hypothèse est que l'enfant procède d'une façon minimaliste et que la catégorisation du signal [œ] est non seulement liée à la distribution vocalique dans l'input, mais également aux items stockés dans son lexique (*Dixi-7 et al. 2005*). (LF35, p.1)

Lors de la reformulation, exemplifiée dans 7), en revanche, il y a une expression qui introduit la parole représentée, comme *remarquer que, constater que, selon X*, qui montre que ce qui suit est censé rendre compte de manière plus ou moins fidèle des paroles de l'auteur de la RDA.

- (7) *Dixi-2 et Dixi-31 remarquent qu'il existe très peu de publications académiques sur le français cadien, et que celles qui existent portent leur attention principalement sur le lexique.* (LING45, p. 1)

Quant à la citation, Boch et Grossmann distinguent *la citation autonome*, exemplifiée dans 8), de *l'îlot citationnel*. Ce dernier s'intègre morphologiquement et syntaxiquement à une phrase de l'auteur de l'article, comme dans (9).

- (8) Dixi-2 s'est exprimé plusieurs fois sur la question. Dans les *Éléments*, il écrit à propos du sujet en français : « *Ce qui permet de l'identifier comme tel, c'est sa présence obligatoire dans un certain type d'énoncé.* » (LING69, p. 2)

- (9) Pnn Dixi-3 considère que « *l'emphase concerne uniquement l'oral et qu'elle se manifeste par l'intonation* ». (LING59, p. 5)

Le tableau 2 montre que dans notre corpus, l'évocation est de loin le mode de désignation le plus fréquent, 57 % des reprises étant précédées par une ou plusieurs RDA sous cette forme.

Type	Nombre d'occurrences
Évocation	193
Reformulation	59
Îlot citationnel	28
Citation autonome	8
Combinaison de plusieurs types ⁶	52
Total	340

⁶ La catégorie de combinaison de plusieurs types englobe les cas où une reprise de la parole par l'auteur est précédée de plusieurs RDA qui actualisent différents modes de référence.

Tableau 2. Distribution des différents modes de référence

Ce résultat est comparable à la distribution des modes de références dans les articles linguistiques de la revue *Langages* analysés par Boch et Grossmann (2002), où 51 % des références prennent la forme de l'évocation. Il semble donc que de ce point de vue, la section d'introduction des articles ne se distingue pas des articles entiers. Comme dans les articles de l'étude de Boch et Grossmann, c'est la reformulation qui prend la deuxième position. Les deux types de citation sont relativement rares. Cela confirme l'affirmation de Rinck *et al.* (2017, p. 122) selon laquelle la citation au sens strict est assez rare :

L'injonction selon laquelle il faut citer ses sources est à elle seule déstabilisante, car cela ne signifie pas nécessairement qu'il faille insérer des citations : les études menées dans ce domaine montrent que la citation au sens strict est relativement rare.

À ce propos, il peut être intéressant de constater que le degré d'expérience de l'auteur peut avoir un rôle pour le mode de référence privilégié, car Boch et Grossmann (2002) constatent que la citation représente 71 % des références des rapports de stage des étudiants constituant un de leurs corpus.

3.3. *Fonction discursive des RDA*

Quant à la fonction discursive des RDA, c'est la distinction proposée par Boch et Grossmann (2002) de cinq fonctions principales des références qui sert de base à notre analyse. Même si l'analyse de la fonction discursive des RDA relève forcément de l'interprétation contextuelle de la RDA et de la reprise, pour laquelle une certaine subjectivité est inévitable, et bien que ces fonctions se recouvrent au moins partiellement dans certains cas, nous avons, au contraire de Boch et Grossmann, opté pour une tentative d'analyse quantitative de cette fonction, dont les résultats sont présentés dans le tableau 3.

Fonction discursive de la RDA	Nombre d'occurrences
Se référer à des travaux antérieurs	127
Appuyer une affirmation	94
Discuter une affirmation	46

Marquer son appartenance à un courant, une école ⁷	46
Introduire son propos	18
Autres (remerciement etc.)	9
Total	340

Tableau 3. Distribution des occurrences des RDA selon leur fonction discursive

Comme le montre le tableau 3, dans notre corpus, c'est la fonction de se référer à des travaux antérieurs en général qui est la plus fréquente. Ce type de renvoi aux travaux antérieurs est une référence que nous interprétons comme plus neutre, comme dans (10), où il s'agit d'un compte rendu général d'études antérieures.

- (10) D'une façon générale, les travaux réalisés dans ce domaine indiquent que ces patients ont souvent un discours désorganisé tant au niveau de sa cohésion que de sa structuration (Dixi-4, Dixi-5 et Dixi-6, 1990)¹ avec d'importantes difficultés dans la co-construction de l'échange et dans l'ajustement du discours à celui de leur interlocuteur (Dixi-7 et Dixi-8, 1991)². (LING56, p. 1)

Dans les autres fonctions, l'auteur utilise plus clairement la RDA pour son argumentation, pour par exemple discuter ou appuyer une affirmation. Dans (11), la RDA mise entre parenthèses est présentée, aussi par l'emploi de *cf.*, comme servant d'appui à ce que l'auteur vient d'affirmer.

- (11) [...], *n'importe quel* se distingue des autres items à choix libre sur deux points. La première particularité constatée est son emploi dans les contextes négatifs. Dans ce type de phrases, il semblerait que *n'importe quel* se détache de la définition d'item à choix libre, puisqu'il est toujours dépréciatif. Le second point est son emploi très récent dans les phrases épisodiques (cf. Dixi-2 2006). (LF18, p. 1)

Cette fonction d'appui d'une affirmation est la deuxième la plus fréquente dans notre corpus. Moins souvent actualisées sont celles de discuter une affirmation (12) ou de marquer son appartenance à un courant (13), ce qui peut sembler un peu surprenant si l'on suppose que l'auteur se positionne souvent par rapport à d'autres chercheurs dans l'introduction.

⁷ Dans cette catégorie, nous avons inclus non seulement les cas où l'auteur marque son appartenance à un courant ou à une certaine école ou approche théorique, mais également les cas où il fait référence à des travaux antérieurs pour présenter le corpus utilisé pour son étude, ou pour dire qu'il emploie un certain terme en suivant la définition du terme proposé par l'auteur auquel il fait référence.

- (12) La conjonction entre modalité et évidentialité n'est pas claire non plus pour *pouvoir* et nous donnerons quelques arguments pour rejeter l'idée qu'affirmer une possibilité épistémique présuppose une inférence préalable (Dixi-19 2001 ; Dixi-11 2009). (LF130, p. 6)
- (13) Pour formaliser cette intuition, j'utilise l'hypothèse de la diglossie de P# Dixi-4 (1959), résumée en trois critères par P# Dixi-5 (1997 : 225) et modélisée par P# Dixi-2 (2011) (cf. Dixi-1, 2008 : 110-122). (LF30, p. 2)

5. Analyse des reprises

5.1. Forme de reprise de la parole de l'auteur

La reprise prend le plus souvent la forme d'une référence directe à l'auteur de l'article sous forme de pronom de la première personne du pluriel, comme il ressort du tableau 4.

Catégorisation de la forme de reprise	Nombre d'occurrences
Référence à l'auteur de l'article, signé par au moins deux auteurs (<i>nous, notre</i>)	34 (dans 21 articles)
Référence à l'auteur de l'article, signé par un seul auteur (<i>nous, notre</i>)	110 (dans 60 articles)
Référence à l'auteur de l'article (<i>je, me, mon</i>)	65 (dans 42 articles)
Référence à l'auteur de l'article (<i>on</i>)	12 (dans 11 articles)
Référence à l'article (<i>cette étude, le présent travail</i>)	53 (dans 44 articles)
Expression d'une évaluation ou d'une prise de position (<i>il convient de, hypothèse simplificatrice, est inadéquat</i>)	35 (dans 29 articles)
Marqueur concessif (<i>cependant, certes... mais</i>)	25 (dans 22 articles)
Autres	6 (dans 6 articles)
Total	340

Tableau 4. Distribution des types de formes de manifestation de l'auteur dans une reprise

Il convient de préciser que parmi les 170 articles où nous avons relevé une reprise, il y a 29 articles collectifs et 141 articles signés par un seul auteur. Il est intéressant de noter que dans ces derniers, la référence à l'auteur au singulier sous forme de pronom personnel ou possessif au singulier *je, me* ou *mon*, forme souvent déconseillée dans un travail académique, est aussi fréquente (65 occurrences, dans 42 articles différents) ; c'est-à-dire que presque un tiers des auteurs seuls choisissent de se présenter sous cette forme. La référence à l'article est assez fréquente (53 occurrences). La manifestation moins directe de la voix de l'auteur, sous forme

de l'expression d'une évaluation ou d'une prise de position, ou celle d'un marqueur concessif, est moins fréquente comme forme de reprise après une RDA.

5.2. La fonction de la reprise

L'analyse de la fonction discursive des reprises sera centrée sur le rôle de l'auteur dans les reprises, analyse qui est basée surtout sur la typologie des rôles de l'auteur dans les articles de recherche proposée par Fløttum *et al.* (2006, p. 84-88) et Rinck *et al.* (2017, p. 124), qui est inspirée notamment par Hyland (2000) et Vassileva (2000).

Fløttum *et al.* (2006, p. 84-88) et Rinck *et al.* (2017, p. 124) distinguent quatre rôles de l'auteur, qui sont identifiables en fonction de leur contexte, et notamment de la classification sémantique du verbe auquel la manifestation de l'auteur est liée. Le rôle de *scripteur* est typiquement identifié par un verbe de discours tel que *décrire, illustrer, présenter, résumer*. Dans (15), la manifestation de l'auteur par la forme impérative de *se pencher* est combinée avec une présentation du plan de l'article.

- (15) *Penchons-nous* – de façon sélective et sans vouloir proposer une périodisation définitive de l'œuvre de Dixi-2 – sur certaines étapes de cette évolution. Plusieurs sujets sont progressivement abordés. (LING104, p. 5)

Le rôle de *chercheur* se manifeste par des verbes « qui portent sur le procès de recherche » (Rinck *et al.* 2017, p. 124), comme *analyser, choisir, comparer, employer, explorer, étudier*. Dans (16), ce rôle se manifeste par la combinaison du pronom *je* avec le verbe *étudier* :

- (16) La question centrale que j'entends aborder ici est celle du rôle du sens aspectuo-temporel dans la construction des interprétations modales et évidentielles en français. En particulier, *j'étudierai* de près les usages dits conjecturaux du futur – sujet fécond dans la littérature récente (cf. Dixi-2 2007 ; Dixi-3 2010 ; Dixi-4 & Dixi-3 2011) [...]. (LF129, p. 1)

Le troisième rôle, l'*argumentateur*, est lié à une prise de position exprimée par le verbe, comme *affirmer, défendre, maintenir, proposer, refuser*. Dans (17), le pronom *nous* est suivi du verbe de positionnement *défendre* :

- (17) Dans cet article, *nous défendons* l'idée que les productions des apprenants de langues secondes (L2) sont une manifestation d'un système linguistique cohérent et transitoire, ou lecte d'apprenant (cf. Dixi-2 1984). (LF31, p. 1)

Enfin, le rôle d'*évaluateur* est employé pour représenter une voix évaluative ou émotionnelle de l'auteur. Ce rôle est exprimé par des constructions telles que *être frappé par, trouver quelque*

chose + un adjectif évaluatif (Fløttum *et al.* 2006, pp. 84-85). Dans (18), l'auteur exprime une évaluation, en qualifiant *cette solution* de *partiellement inadéquate* :

- (18) Leur intégration à la sémantique de la complémentation verbale est telle que l'on a parfois proposé (par exemple, Dixi-6 1974) d'en faire une variante de complétive. *Cette solution est partiellement inadéquate* puisque ne pouvant rendre compte de nombreux exemples ayant des verbes sans construction complétive [...]. (LF0113, p. 2)

Dans l'analyse et la catégorisation des rôles de l'auteur nous suivons la démarche de Fløttum *et al.* (2006, p. 82), en étudiant d'abord la construction verbale liée à l'expression de la voix de l'auteur. Si la signification sémantico-pragmatique du verbe est le premier critère pour déterminer le rôle de l'auteur, il se combine avec d'autres critères tels que des expressions déictiques ou métatextuelles, comme souligné également par Rinck *et al.* (2017, p. 124). Les auteurs soulignent aussi la difficulté générale liée à une classification sémantico-pragmatique de verbes, vu la possibilité d'interprétations différentes d'un même verbe selon le contexte (Fløttum *et al.* 2006, p. 85) ; la distinction entre certaines des constructions évaluatives et des verbes de position peut par exemple être difficile à faire. Tel est le cas dans (18), où la qualification de *cette solution* de *partiellement inadéquate* témoigne à notre avis surtout du rôle d'évaluateur de l'auteur, mais où cette évaluation implique aussi une certaine prise de position, ce qui fait approcher ce cas du rôle de l'auteur comme argumentateur.

Le corpus présente un nombre non négligeable de cas où plusieurs rôles pourraient être actualisés, mais où un semble de cette manière plus important. Si nous avons opté dans ce cas spécifique pour une catégorisation de 18) comme rôle d'évaluateur, il n'en reste pas moins qu'il y a aussi un certain nombre de cas plus ambigus, où nous avons jugé impossible de décider si l'un ou l'autre est plus important, comme en témoignent les dernières lignes du tableau 5. Dans 19), par exemple, le pronom *nous* et combiné avec le verbe de recherche *examiner*, qui motiverait une classification du rôle de l'auteur comme celui de chercheur, mais dans la même phrase figurent également les verbes *présenter* et *mettre en relief* ainsi que l'évocation de deux parties, qui indiquent que toute la phrase sert à présenter le plan de l'article, d'où une classification possible du rôle de l'auteur comme scripteur et la classification double de cette occurrence comme scripteur/chercheur.

- (19) Après avoir *présenté dans une première partie* les principales dimensions qui structurent l'opposition dénomination/désignation, *nous examinerons, dans la deuxième*, le statut dénominatif de noms comme *brûlé, moisi*, etc., et celui des noms de la série *parfum, fragrance, senteur, puant*, etc., et *mettrons ainsi en relief* le caractère paradoxal de la situation ontologico- dénominateur des odeurs. (LF132, p. 1)

Il faut dire que Fløttum *et al.* (2006) n'analysent que le rôle de la référence explicite à l'auteur, sous forme des pronoms sujets de la première personne au singulier (*je*) ou au pluriel (*nous*) ou le pronom indéfini *on*, tandis que d'autres formes de référence moins directes à l'auteur sont relevées dans notre étude, comme les pronoms de complément d'objet direct ou indirect de la première personne du singulier et du pluriel (*me* et *nous*) et les déterminants possessifs de la première personne (*mon*, *ma*, *notre*), la référence à l'article, les marqueurs concessifs et évaluatifs etc. Pour permettre une comparaison plus adéquate avec les résultats de Fløttum *et al.* (2006), le rôle de l'auteur dans les cas où la reprise prend la forme de pronom sujet à la première personne ou bien celle du pronom indéfini *on* faisant référence à l'auteur est présenté séparément dans le tableau 5.

Rôle de l'auteur dans la reprise	Nombre total d'occurrences	Nombre de reprises sous forme de pronom sujet <i>je, nous</i> ou <i>on</i>	Nombre de reprises sous formes autres que celles de pronom sujet ⁸
Chercheur	151	80	71
Argumentateur	98	48	50
Évaluateur	27	2	25
Scripteur	22	14	8
Chercheur/argumentateur	25	8	17
Scripteur/chercheur	11	9	2
Scripteur/argumentateur	6	6	0
Total	340	167	173

Tableau 5. Distribution des occurrences de reprise selon le rôle de l'auteur

Les résultats correspondent en général bien aux résultats de Fløttum *et al.* (2006) et à ceux de Rinck *et al.* (2017), le rôle de chercheur étant le plus important et représentant presque la moitié des données aussi bien dans l'étude de Fløttum *et al.* (2006) que dans la nôtre. Dans les articles en linguistique faisant objet de l'étude de Rinck *et al.*, ce rôle est encore plus prononcé, étant actualisé dans 76 % des occurrences d'un pronom sujet. Dans l'étude de Fløttum *et al.* (2006), c'est le rôle de scripteur qui prend la deuxième position, suivi de celui d'argumentateur, tandis

⁸ L'auteur est représenté sous forme de pronom de complément d'objet *me, nous* ou sous forme de référence à l'article, d'expression d'évaluation ou de prise de position, marqueur concessif ou autre.

que ces rôles ont une distribution inverse dans notre corpus ; si on prend en compte toutes les formes de reprises, comme notamment celle d'expression d'une évaluation, le rôle d'évaluateur est même plus fréquent que celui de scripteur dans les cas où il s'agit clairement de ce dernier rôle, mais si on inclut les cas ambigus où il est possible de catégoriser le rôle soit comme scripteur ou chercheur (comme dans 19)), soit comme scripteur ou argumentateur, le rôle de scripteur est plus fréquent que celui d'évaluateur dans les introductions étudiées.

Si le rôle d'argumentateur semble être plus important dans notre corpus que dans celui de Fløttum *et al.* (2006), ceci peut probablement s'expliquer par notre délimitation sur l'introduction des articles, tandis que, rappelons-le, Fløttum *et al.* (2006) analysent le rôle de l'auteur dans les articles en entier. Il est légitime de supposer que le rôle de l'auteur dans la section d'introduction peut être un peu différent que son rôle dans l'article en son intégralité. Nous rappelons à ce propos que Rinck (2006, p. 350) a constaté l'actualisation fréquente d'un « enjeu de démarcation » dans l'introduction des articles de recherche, et notamment ceux des sciences du langage. Ce caractère polémique lié à l'enjeu de démarcation identifié par Rinck dans les introductions semble confirmé par l'actualisation fréquente du rôle d'argumentateur lors de la reprise dans les introductions faisant objet de notre étude.

5. Conclusion

L'analyse des RDA et des reprises de la parole de l'auteur après une RDA dans les sections d'introduction d'articles de recherche en linguistique montre que, du point de vue formel, la référence à un document est le mode de désignation de RDA le plus fréquent, mais aussi que les séries de RDA sont plus fréquentes que dans par exemple l'étude de Rinck. Quant au mode de référence, l'évocation est le mode de référence au discours d'autrui le plus fréquent, tandis que la citation autonome est rare. Du point de vue argumentatif, la fonction la plus souvent actualisée de la RDA est la présentation générale des travaux antérieurs, mais elle sert aussi souvent à appuyer une affirmation de l'auteur de l'article.

En ce qui concerne la forme de la reprise après une RDA, la référence à l'auteur de l'article par un pronom de la première personne au pluriel est la plus fréquente. Le rôle de l'auteur dans la reprise est le plus souvent celui de chercheur, mais assez souvent aussi celui d'argumentateur.

L'analyse des RDA et des reprises dans l'introduction montre que les introductions d'articles semblent se caractériser, par rapport aux articles en entier qui ont surtout fait l'objet d'études antérieures, par un recours plus fréquent à des RDA en série, et par le fait que le rôle de l'auteur dans la reprise semble dans une plus grande mesure être celui d'argumentateur. Ces

résultats indiquent que l'introduction de l'article se distingue du reste des articles, par le fait qu'elle se caractérise par une nature plus clairement argumentative ; si elle est le lieu de présentation de maintes études antérieures, notamment par le recours aux séries de RDA, elle est aussi un lieu où l'auteur semble se permettre de prendre position par rapport à d'autres études, d'autres approches etc., pour présenter par exemple son point de départ, ses hypothèses ou ses objectifs pour l'article entier.

Cette étude est une tentative d'approfondir la compréhension de la manière dont l'auteur construit le discours académique en présentant sa propre voix en corrélation avec celles des références citées, reformulées ou évoquées. Dans une étude approfondie du rôle des RDA et de la reprise dans les articles de recherche, il serait intéressant de comparer l'introduction avec d'autres sections des articles, notamment la conclusion, et d'autres domaines de recherche que celui de la linguistique. Suite aux travaux de Boch et Grossmann (2002) et Rinck (2006), qui montrent une différence dans les modes de référence entre des auteurs ayant plus ou moins d'expérience, il serait également intéressant de comparer le rôle de l'expérience de l'auteur dans la manifestation des RDA et de la voix de l'auteur et dans la fonction des RDA et des reprises dans des articles.

Références

- Authier-Revuz, J. (2020). *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*. De Gruyter.
- Berg, J. (2020). *Références bibliographiques et argumentation – étude de l'article scientifique en linguistique*. Mémoire de master, Université d'Uppsala (MS).
- Boch, F. & Grossmann, F. (2002). Se référer au discours d'autrui, quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes. *Enjeux*, (54), pp. 41-51.
- Cozma, A.-M. & Westerlund, F. (2019). Selon qui ? La présentation des sources du savoir dans les mémoires de recherche. In S. Määttä, M. Buchart & A. Djupsjö (éds), *Sources du savoir, sources de l'information, sources de l'énonciation* (pp. 89-108), Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, Tome CIV.
- Fløttum K. (2003). Bibliographical references and polyphony in research articles. In K. Fløttum & F. Rastier (éds), *Academic discourse. Multidisciplinary approaches* (pp. 97-119). Novus Press.
- Fløttum, K., Dahl, T. & Kinn, T. (2006). *Academic Voices: Across Languages and Disciplines*. John Benjamins.
- Grossmann, F. & Rinck, F. (2004). La surénonciation comme norme du genre. L'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique. *Langages*, (156), pp. 34-50.
- Hyland, K. (2000). *Disciplinary discourses: Social interactions in academic writing*. Harlow.
- Rinck, F. (2006). *L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres. Figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre*. Université Grenoble 3.
- Rinck, F., Boch, F. & Grossmann, F. (2006). Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche. *Filologia E Linguística Portuguesa*, (8). (pp. 451-464). DOI : <https://doi.org/10.11606/issn.2176-9419.v0i8p451-464>

- Rinck, F., Fløttum K. & Poudat, C. (2017). Rôles d'auteur et références à d'autres sources. Comparaison entre écrit et oral. *CHIMERA, Romance Corpora and Linguistic Studies*, 1 (4), 117-143. <https://revistas.uam.es/index.php/chimera/issue/view/679>
- Tutin, A. (2010). *Dans cet article, nous souhaitons montrer que...* Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines. *Lidil*, (41), pp. 15-40.
- Vassileva, I. (2000). *Who is the author? A contrastive analysis of authorial presence in English, German, French, Russian and Bulgarian academic discourse*. Asgard Verlag.